

ner de l'eau dans la cuisine et un évier pour conduire les lavures dans la cour.

Dans la séparation entre l'atelier et le salon et vis-à-vis l'allée de six pieds, sera construite une porte de communication pour aller trouver celle du front de l'édifice, avec deux fenêtres.

L'édifice aura sur sa façade sept ouvertures, trois fenêtres de chaque côté de la porte d'entrée, au premier étage et sept fenêtres au second, le derrière en aura autant.

FOURNIL.

UN fournil est la pièce d'une habitation rurale, dans laquelle on pétrit et cuit le pain, où se font les lessives et autres gros ouvrages ; il ne doit pas être éloigné du corps de logis ; celui d'un collège devrait être de vingt à vingt-quatre pieds carrés sur dix pieds de haut entre les planchers, contenant un four de dix à douze pieds de long sur neuf de large et un pied et demi de haut, que je pense suffisant pour l'usage d'un collège de comté.

Ce fournil doit être divisé en deux par une forte cloison ; avoir une porte d'entrée et deux fenêtres sur le devant ; dont une doit être vis-à-vis la bouche du four, pour qu'on puisse en voir l'intérieur et l'autre doit éclairer le poulailler, que l'on doit établir à l'autre extrémité et le pigeonnier au-dessus.

LE FOUR.

LA forme d'un four est ordinairement un émissaire creux aplati : ses parties sont l'âtre, la voute, la bouche, la tablette, le dessous et le dessus ; ses dimensions sont relatives à la consommation et à l'espèce des pains que l'on veut faire.

Le maître nommera tous les mois par rotation un nombre suffisant d'élèves pour boulangier, il aura soin d'en garder un couple pour instruire les nouveaux à chaque rotation.

Les trois principales opérations à leur enseigner seront, la préparation du levain, le pétrissage de la pâte, et la cuisson du pain.

PREPARATION DU LEVAIN.

LOUTE eau potable est bonne pour faire du pain, pourvu qu'elle soit chaude et employée en quantité suffisante pour délayer la farine et non la noyer : le sel est un ingrédient nécessaire dans la pâte.

La veille de la cuisson, sur le soir, on doit faire tremper du son dans l'eau qu'on se propose d'employer pour la pâte ; on la brasse le lendemain, avant de s'en servir, et on la coule pour en ôter le son, que l'on donne aux animaux.

On fait aussi la veille le levain, on le délaye dans de l'eau chaude l'hiver et dans de la froide l'été. On en fait une pâte consistante avec de la farine qu'il faut bien travailler ; on la laisse passer la nuit à un des bouts du pétrin, enveloppé d'un linge ; il doit former en été le tiers de la totalité de la pâte qu'on doit employer, et en hiver la moitié.

Le levain est regardé comme parfait lorsqu'il a acquis le double de son volume, qu'il est tombé et qu'il repousse la main quand on l'appuie dessus.

Le levain consiste dans les ratissures du pétrin, auquel on a ajouté un peu de farine et d'eau froide pour le grossier et que l'on doit travailler, comme il est dit ci-dessus.

REVUE COMMERCIALE.

VENTE A L'ENCHERE D'ANIMAUX AMÉLIORATEURS.

NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs une vente à l'enchère d'animaux améliorateurs, par Mr. Snell, à Chinguacousy, à quatre miles de Brampton, station du grand Tronc. Cette vente qui doit avoir lieu mercredi, le 15 février, comprend les reproductions purs qui suivent :

Durhams.—Trois vaches—Une génisse de 2 ans—Une d'un an et trois veaux femelles—Un taureau de 4 ans, trois d'un an et quatre veaux mâles.

Galloways.—Sept vaches—Une génisse d'un an—Trois veaux femelles—Un taureau de trois ans—Deux de deux ans—Trois veaux mâles.

Leicester.—Un bélier d'un an—Six brebis portières—Six agnelles.

Cotswolds.—Une brebis de deux ans—Un bélier d'un an—Huit brebis portières—Six agnelles.

Les conditions de la vente sont paiement immédiat pour tout achat de \$20 et au-dessus. Au-dessus de \$20, douze mois de crédit, en billets approuvés. Dix pour cent de discount sur tous les paiements immédiats. La vente aura lieu à midi.

Nos lecteurs savent que Mr. Snell est un des éleveurs les plus renommés du Haut Canada. Nos Agriculteurs et nos Sociétés d'Agriculture désireux d'améliorer le bétail de leur localité ont donc occasion de se procurer, à conditions faciles, des reproducteurs de choix, et nous espérons qu'ils profiteront des avantages qui leur sont offerts.